

Votre enfant est scolarisé, quels sont vos droits ?

L'Allocation rentrée scolaire

à partir de 6 ans, à solliciter auprès de votre caisse d'allocation familiale (en Lozère la CCSS)

Les bourses

à demander auprès du collège ou du lycée de votre enfant

En situation de handicap ?

vous pouvez contacter la Maison Départementale de l'Autonomie

Pass'Sport

de 6 à 28 ans révolus (sous conditions)
<https://pass.sports.gouv.fr>

Pass'Culture

à partir de 15 ans
<https://pass.culture.fr/le-dispositif/>

Pass'Jeunesse

de 11 à 15 ans
<https://lozere.fr/node/25367>

Si vous rencontrez des difficultés pour payer certaines dépenses liées à la scolarité de votre enfant, vous pouvez solliciter aussi des aides exceptionnelles :

En maternelle et primaire,

vous pouvez obtenir une aide pour des impayés de :

- factures de cantine,
- voyage scolaire,
- achat de lunettes,
- frais dentaires,
- fournitures scolaires,
- ou toute dépense liée à la vie de l'enfant à l'école

en vous adressant soit :

- à l'Assistant(e) social(e) de la Maison Départementale des Solidarités de votre secteur d'habitation
- à l'enseignant de votre enfant
- à la Mairie de votre résidence

En collège et lycée,

vous pouvez demander une aide pour des impayés de :

- factures de cantine,
- factures d'internat,
- voyage scolaire,
- achat de lunettes,
- frais dentaires ou médicaux,
- fournitures scolaires,
- transport scolaire,
- activités culturelles ou sportives,
- frais d'hygiène (aide à la précarité menstruelle...),
- ou toute dépense liée à la vie de l'enfant à l'école.

en vous adressant soit :

- à l'Assistante sociale du collège ou du lycée
- au chef d'établissement
- à l'Assistant(e) social(e) de la Maison Départementale des Solidarités de votre secteur d'habitation



Les assistantes sociales scolaires

- Collège Henri-Rouvière - Le Bleymard : 06.13.56.67.36
- Collège Sport et Nature - La Canourgue : 04.66.32.81.54
- Collège Henri-Gamala - Le Collet-de-Dèze : 04.66.45.50.43
- Collège des Trois Vallées - Florac : 06.13.56.90.23
- Collège des Trois Vallées / UPP Pierre-Delmas - Ste-Enimie : 06.13.56.90.23
- Collège Marthe-Dupeyron - Langogne : 06.13.56.67.36
- Collège Marcel-Pierrel - Marvejols : 06.07.56.98.97
- Collège Henri-Bourrillon - Mende : 06.13.56.67.36
- Collège André-Chamson - Meyrueis : 06.13.56.95.81
- Collège du Haut-Gévaudan - St-Chély-d'Apcher : 06.07.56.98.97
- Collège Achille-Rousson - St-Etienne-Vallée-Française : 04.66.45.70.07
- Collège du Trenze - Vialas : 06.13.56.90.23
- Collège Odilon-Barrot - Villefort : 04.66.46.80.27

- Lycée Antoine-Chaptal - Mende : 06.13.56.95.81
- Lycée Emile-Peytavin - Mende : 06.13.56.95.81
- Lycée Théophile-Roussel à St-Chély-d'Apcher : 06.07.56.98.97

Les Maisons Départementales des Solidarités

• MDS Florac : 04.66.49.95.04
5 rue de la Croisette
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES
mdsflorac@lozere.fr

• MDS Marvejols : 04.66.49.95.03
Rue Rochevalier
48100 MARVEJOLS
mdsmarvejols@lozere.fr

• MDS Langogne : 04.66.49.95.02
Quai du Langouyrou
48300 LANGOGNE
mdslangogne@lozere.fr

• MDS Mende : 04.66.49.14.85
7, Cité des Carmes - BP 24
48001 MENDE Cedex
mdsmende@lozere.fr

• MDS St-Chély-d'Apcher : 04.66.49.95.01
11, Avenue de Fournels
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER
mdsstchely@lozere.fr



La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

M.D.P.H.
6, avenue du Père Coudrin
48000 Mende
04 66 49 60 70
accueilmdph48@mdph48.fr